

Communiqué de presse : Courriel frauduleux concernant la délivrance de l'attestation d'assurance automobile (carte verte) en format électronique (06.01.2026)

Communiqué par : ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Depuis le 1^{er} janvier 2026, les assureurs au Grand-Duché de Luxembourg ont la possibilité de délivrer l'attestation d'assurance automobile (plus connue sous le nom de "carte verte") en format électronique (PDF) en complément de la version papier traditionnelle.

Des courriels frauduleux circulent actuellement incitant à cliquer sur un lien pour effectuer une commande de la carte verte électronique engendrant des frais de dossier. Il ne faut pas répondre au mail, cliquer sur un quelconque lien, ouvrir des pièces jointes ou communiquer des informations personnelles ou financières. Le mail est à ignorer et à supprimer.

Pour rappel, la délivrance de l'attestation est gratuite et effectuée exclusivement par l'assureur.

Contact :

Loris MEYER

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Tél. : (+352) 247-83336

E-mail: Loris.meyer@mmt.p.etat.lu